

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT**

**ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS
DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE
31 MARS 2011**

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
RÉSULTATS (non vérifié)
de l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
PRODUITS		
Redevances	286 283 468 \$	261 674 473 \$
Autorisations environnementales	4 843 711	4 595 883
Participations gouvernementales fédérales (note 3)	50 847 155	198 174 778
Amendes	1 247 385	966 524
Intérêts et revenus de placements	5 254 566	2 297 119
Autres revenus	1 392 037	749 739
	<u>349 868 322</u>	<u>468 458 516</u>
CHARGES		
Traitements et avantages sociaux	19 237 058	15 582 886
Location d'espaces et de biens	873 945	61 198
Télécommunication et publicité	62 337	108 849
Services professionnels	3 227 332	2 765 875
Services auxiliaires	1 535 727	1 860 940
Fournitures	729 963	712 407
Frais de déplacement	573 003	549 216
Autres dépenses	3 176 956	2 020 968
Créances douteuses	81 513	769
Amortissement des immobilisations	761 965	399 821
Perte sur disposition d'immobilisations	-	132 563
Subventions	281 878 772	238 526 550
	<u>312 138 571</u>	<u>262 722 042</u>
BÉNÉFICE NET	<u><u>37 729 751 \$</u></u>	<u><u>205 736 474 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
EXCÉDENT (non vérifié)
de l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
EXCÉDENT AU DÉBUT	509 947 404 \$	304 210 930 \$
Bénéfice net	37 729 751	205 736 474
EXCÉDENT À LA FIN	<u>547 677 155 \$</u>	<u>509 947 404 \$</u>

Ventilation de l'excédent:

Général	7 867 406 \$	5 363 069 \$
Matières résiduelles	17 769 793	1 836 000
Changements climatiques	513 574 766	497 650 913
Milieus humides	114 000	225 000
Autorisations environnementales	6 226 190	4 872 422
Eau	2 125 000	-
	<u>547 677 155 \$</u>	<u>509 947 404 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
BILAN (non vérifié)
au 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	2 034 727 \$	11 915 589 \$
Placements temporaires (note 4)	584 550 816	566 234 046
Créances (note 5)	154 590 530	126 352 180
	<u>741 176 073</u>	<u>704 501 815</u>
AVANCE , portant intérêt au taux de 5%, encaissable par versements mensuels de 922 \$, incluant capital et intérêts, échéant en janvier 2019, garanti par hypothèque	88 045	94 579
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)	44 264 554	44 963 365
PLACEMENTS DE LA COMPENSATION PROVENANT DU TRANSFERT DES BARRAGES FÉDÉRAUX (note 8)	44 508 830	47 032 599
IMMOBILISATIONS (note 7)	37 382 986	6 358 203
	<u>867 420 488 \$</u>	<u>802 950 561 \$</u>
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer et frais courus	7 860 275 \$	4 114 510 \$
Subventions à payer	134 096 597	89 537 649
Revenu reporté relatif à la redevance sur les carburants et les combustibles	100 000 000	100 000 000
Revenu reporté relatif à la participation gouvernementale fédérale	-	48 933 392
	<u>241 956 872</u>	<u>242 585 551</u>
PARTICIPATIONS GOUVERNEMENTALES FÉDÉRALES REPORTÉES		
Afférentes à la compensation financière provenant du transfert des barrages (note 8)	44 508 830	47 032 599
Afférentes aux immobilisations corporelles (note 9)	33 277 631	3 385 007
	<u>77 786 461</u>	<u>50 417 606</u>
EXCÉDENT	547 677 155	509 947 404
	<u>867 420 488 \$</u>	<u>802 950 561 \$</u>
ENGAGEMENTS (note 10)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Sous-ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2011

1- CONSTITUTION ET OBJET

Le Fonds vert, constitué en vertu de la *Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs* (L.R.Q., chapitre M-30.001), est administré par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ce fonds est affecté au financement de mesures ou de programmes que le ministre peut réaliser dans le cadre de ses fonctions.

Le mode de gestion, d'opération et de financement du Fonds vert, prévu dans sa loi constitutive, précise notamment que les revenus provenant du placement des sommes constituant le Fonds font partie du Fonds.

2- CONVENTIONS COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA)* pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. La production des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, exige que le Fonds vert ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi qu'à l'égard de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des prévisions faites par la direction.

Par ailleurs, l'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles à la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Constatation des produits

Redevances

Les revenus provenant de la redevance à l'élimination des matières résiduelles, de la redevance sur les carburants et les combustibles et de la redevance pour l'utilisation de l'eau sont comptabilisés sur base d'exercice.

Participations gouvernementales fédérales

Le Fonds vert applique la méthode du report pour comptabiliser les participations. Les participations gouvernementales et les produits financiers connexes grevés d'une affectation d'origine externe aux charges d'exercices futurs, sont constatés à titre de produits au cours des exercices où les charges correspondantes sont engagées.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2011

Immobilisations

Une valeur basée sur le coût d'origine du donateur a été attribuée aux immobilisations acquises par donation. Les autres immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative et selon les taux suivants :

Aménagement- Installations durables	10 %
Barrages	2 ½ %
Bâtiment d'exploitation	5 %
Matériel et équipement	
Équipement spécialisé	10 %
Équipement informatique et bureautique	33 ⅓ %
Embarcations et équipements connexes	5 %
Mobilier et équipement de bureau	20 %
Véhicules légers	20 %
Développement informatique	20 %

Les immobilisations en voie de réalisation seront amorties à partir du moment où elles seront mises en exploitation, selon les règles décrites précédemment.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux produits et charges de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Placements à long terme

Les obligations sont comptabilisées au coût. Les escomptes et les primes sur les obligations sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante de chaque titre. L'amortissement des escomptes et des primes est capitalisé contre la valeur des placements.

Participations gouvernementales fédérales reportées

La contrepartie de la valeur attribuée aux biens acquis par donation et la compensation financière reçue lors de l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisées comme participations gouvernementales reportées et sont virées aux résultats selon les mêmes méthodes et taux d'amortissement que les immobilisations en cause.

Programmes de subvention

Les subventions sont comptabilisées dans l'année financière au cours de laquelle elles sont dûment autorisées et lorsque les conditions d'admissibilité sont remplies par les bénéficiaires.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2011

3- PARTICIPATIONS GOUVERNEMENTALES FÉDÉRALES

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Participations gouvernementales		
Éco-Fiducie sur la qualité de l'air et les changements climatiques	48 933 392 \$	196 581 823 \$
Autres	1 147 417	1 166 628
	<u>50 080 809</u>	<u>197 748 451</u>
Virement de participations gouvernementales reportées		
Afférentes à la compensation financière provenant du transfert des barrages fédéraux (note 8)	340 822	293 211
Afférentes aux immobilisations corporelles		
Acquises par donation (note 9)	369 532	98 885
Acquises grâce à la compensation financière (note 9)	55 992	34 231
	<u>766 346</u>	<u>426 327</u>
	<u><u>50 847 155 \$</u></u>	<u><u>198 174 778 \$</u></u>

4- PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires, comptabilisés au coût, représentent des billets à escompte, des billets à terme au porteur et des obligations échéant à moins d'un an. Les taux de rendement varient de 1,00 % à 1,62 %.

5- CRÉANCES

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Avance au Fonds consolidé du revenu	17 471 293 \$	2 155 656 \$
Redevance à l'élimination des matières résiduelles	22 628 400	12 173 700
Redevance sur les carburants et les combustibles	110 528 755	108 857 680
Redevance pour l'utilisation de l'eau	2 125 000	-
Autorisations environnementales	(219 049)	(149 289)
Intérêts sur placements	743 533	2 143 205
Gouvernement du Canada	139 300	-
Amendes	586 567	409 264
Autres	668 244	761 964
Provision pour créances douteuses	(81 513)	-
	<u>154 590 530 \$</u>	<u>126 352 180 \$</u>

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2011

6- PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements à long terme représentent des obligations échéant à diverses dates jusqu'en décembre 2011. Les taux de rendement varient de 0,10 % à 1,85 %.

7- IMMOBILISATIONS

	2011			2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Aménagement - Installations durables	52 964 \$	13 596 \$	39 368 \$	44 664 \$
Barrages	27 564 308	666 189	26 898 119	1 285 504
Bâtiment	1 361 170	17 014	1 344 156	-
Matériel et équipement				
Équipement spécialisé	3 410 527	661 328	2 749 199	2 634 809
Équipement informatique et bureautique	191 781	78 636	113 145	31 587
Embarcations et équipements connexes	16 938	1 219	15 719	8 154
Mobilier et équipement de bureau	15 366	3 148	12 218	9 852
Véhicules légers	118 212	34 919	83 293	68 506
	32 731 266	1 476 049	31 255 217	4 083 076
Plus				
Bâtiment en cours	-	-	-	1 297 785
Barrages en cours	4 769 545	-	4 769 545	522 560
Matériel et équipement en cours	-	-	-	41 884
Développement informatique en cours	1 358 224	-	1 358 224	412 898
	38 859 035 \$	1 476 049 \$	37 382 986 \$	6 358 203 \$

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2011

8- PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE FÉDÉRALE REPORTÉE
AFFÉRENTE À LA COMPENSATION FINANCIÈRE
PROVENANT DU TRANSFERT DES BARRAGES

En vertu d'une entente signée le 19 mars 2007, le gouvernement du Québec a reçu du gouvernement du Canada deux barrages d'une valeur de 1 582 160 \$. À la suite de sa réfection par le gouvernement du Canada, un troisième barrage d'une valeur de 25 982 147 \$ a été transféré au gouvernement du Québec, le 15 octobre 2010. Une compensation financière de 44 120 000 \$ est associée à ces transferts. Selon l'entente, le gouvernement du Québec doit utiliser cette somme forfaitaire, ainsi que les fruits de son investissement, exclusivement pour la gestion, l'exploitation et l'entretien des trois barrages.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Solde au début	47 032 599 \$	46 207 222 \$
Intérêts gagnés	22 507	-
Amortissement des escomptes et des primes sur placements	2 142 678	2 139 808
Frais de garde	(12 131)	(17 500)
	<u>49 185 653</u>	<u>48 329 530</u>
Virement aux résultats d'un montant équivalent aux dépenses nettes des barrages transférés du gouvernement du Canada	(340 822)	(293 211)
Virement à la participation gouvernementale fédérale reportée afférente aux immobilisations corporelles	(4 336 001)	(1 003 720)
	<u>44 508 830 \$</u>	<u>47 032 599 \$</u>
Placements de la compensation provenant du transfert des barrages, constitués de :		
Encaisse	75 480 \$	(4 911) \$
Dû au Fonds consolidé du revenu	(3 867 310)	(364 317)
Placements	48 300 660	47 401 827
	<u>44 508 830 \$</u>	<u>47 032 599 \$</u>

Les placements ont un taux de rendement compris entre 1,00 % et 4,97 %. Les échéances vont de avril 2011 à avril 2026.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2011

**9- PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE FÉDÉRALE REPORTÉE
AFFÉRENTE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Participations par donation		
Barrages reçus du gouvernement du Canada		
Solde au début	1 285 504 \$	1 384 389 \$
Barrage reçu au cours de l'exercice	25 982 147 \$	-
Virement aux résultats d'un montant équivalent à l'amortissement des immobilisations acquises par donation	<u>(369 532)</u>	<u>(98 885)</u>
Solde à la fin	<u>26 898 119</u>	<u>1 285 504</u>
Participation à même la compensation financière provenant du transfert des barrages fédéraux (note 8)		
Solde au début	2 099 503	1 130 014
Acquisition d'immobilisations	4 336 001	1 003 720
Virement aux résultats d'un montant équivalent à l'amortissement des immobilisations acquises grâce à la compensation financière	<u>(55 992)</u>	<u>(34 231)</u>
Solde à la fin	<u>6 379 512</u>	<u>2 099 503</u>
Grand total	<u><u>33 277 631 \$</u></u>	<u><u>3 385 007 \$</u></u>

10- ENGAGEMENTS

Dans le cadre de ses activités, le Fonds vert s'est engagé à verser des sommes. Le montant des engagements au 31 mars 2011 se répartit comme suit:

2012	207 594 857 \$
2013	15 116 152
2014	10 893 040
2015	431 928
	<u><u>234 035 977 \$</u></u>

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2011

11- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

12- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2010 ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de 2011.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2011

13- RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

	2011							2010	
	Général	Matières résiduelles	Changements climatiques	Milieux humides	Autorisations environnementales	Eau	Barrages	Total	Total
PRODUITS									
Redevances	-	\$ 85 101 004	\$ 199 057 464	-	-	\$ 2 125 000	-	\$ 286 283 468	\$ 261 674 473
Autorisations environnementales	-	-	-	-	4 843 711	-	-	4 843 711	4 595 883
Participations gouvernementales fédérales (note 3)	1 147 417	-	48 933 392	-	-	-	766 346	50 847 155	198 174 778
Amendes	1 247 385	-	-	-	-	-	-	1 247 385	966 524
Intérêts et revenus de placements	218 795	-	5 035 771	-	-	-	-	5 254 566	2 297 119
Autres revenus	1 392 037	-	-	-	-	-	-	1 392 037	749 739
	4 005 634	85 101 004	253 026 627	-	4 843 711	2 125 000	766 346	349 868 322	468 458 516
CHARGES									
Traitements et avantages sociaux	288 983	8 098 900	7 236 033	-	3 454 908	-	158 234	19 237 058	15 582 886
Location despaces et de biens	10 989	724 165	128 097	-	-	-	10 694	873 945	61 198
Télécommunication et publicité	22 133	1 495	38 709	-	-	-	-	62 337	108 849
Services professionnels	17 609	46 896	3 050 827	111 000	-	-	1 000	3 227 332	2 765 875
Services auxiliaires	215 646	8 540	1 240 733	-	-	-	70 808	1 535 727	1 860 940
Fournitures	210 392	255 046	226 013	-	-	-	38 512	729 963	712 407
Frais de déplacement	78 532	69 682	363 215	-	-	-	61 574	573 003	549 216
Autres dépenses	-	-	3 176 956	-	-	-	-	3 176 956	2 020 968
Créances douteuses	81 513	-	-	-	-	-	-	81 513	769
Amortissement des immobilisations	-	-	336 441	-	-	-	-	761 965	399 821
Perte sur disposition d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-	132 563
Subventions	575 500	59 962 487	221 305 750	-	35 035	-	-	281 878 772	238 526 550
	1 501 297	69 167 211	237 102 774	111 000	3 489 943	-	766 346	312 138 571	262 722 042
BÉNÉFICE NET	<u>2 504 337</u>	<u>\$ 15 933 793</u>	<u>\$ 15 923 853</u>	<u>\$ (111 000)</u>	<u>\$ 1 353 768</u>	<u>\$ 2 125 000</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 37 729 751</u>	<u>\$ 205 736 474</u>